

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 104 (1959)
Heft: 12

Artikel: À quoi en est l'OTAN?
Autor: Perret-Gentil, J.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-342970>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A quoi en est l'OTAN ?

L'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord a fêté cette année son dixième anniversaire. A cette occasion des bilans ont été dressés des réalisations obtenues ou des faiblesses enregistrées (RMS, avril 1959). L'opinion européenne n'est pas sans éprouver une certaine inquiétude devant l'état des forces de la coalition comparées à celles du bloc de l'Est. Un éminent écrivain militaire, le colonel Lederrey, a établi ici même (RMS, août 1959) un état de situation et un diagnostic fort judicieux des forces terrestres de l'Alliance en Europe. Il n'est pas nécessaire d'y revenir. Tout au plus peut-on résumer brièvement l'apport des principaux alliés de la manière suivante :

- les forces américaines sont stables, modernisées, entièrement et même constamment réaménagées, ainsi que le prouvent les derniers perfectionnements réalisés dans les divisions « pentomiques » : par exemple, la création d'un Centre radiologique au niveau divisionnaire et l'introduction de 2 nouvelles batteries d'obusiers de 155 mm à l'échelon des « battle-groups », etc ;
- les forces anglaises sont en régression assez accusée : 5 petites brigades d'infanterie, soit environ 2 divisions, et 2 brigades blindées, soit une division dont les effectifs globaux vont encore être abaissés à 45 000 hommes ;
- les forces françaises sont réduites à 1 division blindée complète, 1 D.B. partielle et 1 D.I. (expérimentale à 5 éléments) en voie de reconstitution. Par contre, ce qui est peu connu, des mesures sérieuses ont été

prises pour la remise sur pied à court délai des divisions actuellement en Afrique ; de plus tous les organismes de commandement et les services subsistent entièrement ;

- les forces allemandes sont maintenant beaucoup plus développées qu'on pourrait le croire communément, car elles parviennent au stade des réalisations après un démarrage inévitablement lent. Ainsi, le dernier budget de la défense voté va mettre en 1960 la « Bundeswehr » à l'avant-dernier stade (10 divisions) de son état définitif (12 divisions) ;
- les forces du Benelux sont en cours de renforcement, malgré une diminution très accusée de la durée du service militaire.

Néanmoins il est bien certain que l'ensemble de ces forces terrestres — non pas des forces aériennes, qui atteignent le niveau prévu — est insuffisant face aux 22 divisions de combat, par tiers blindées, mécanisées et d'infanterie, de l'URSS stationnées en Allemagne de l'Est et les forces d'appoint des pays satellites, ainsi que les unités d'armée du second échelon russe, de la Baltique à la Mer Noire.

* * *

Mais il y a plus grave : à l'échelon même de la conduite supérieure, sur le plan politico-militaire, certaines divergences ne vont pas sans susciter de l'inquiétude.

Un exposé tout récent vient de jeter une lumière assez vive sur cette situation, qui est le fait de la France. Un ancien représentant de ce pays dans les organismes internationaux, actuellement Secrétaire d'Etat adjoint au Premier Ministre, M. Joxe, a esquissé devant une association internationale de presse les grands traits de la conception présente de son gouvernement.

M. Joxe a d'abord tracé un tableau de la France nouvelle. Il a distingué deux éléments du « pré carré », qui

s'étend de Dunkerque à Brazzaville : l'hexagone que constitue la France métropolitaine, et la masse des terres africaines, des côtes méditerranéennes au sud du Sahara. Ce pré carré constitue la pièce maîtresse de l'ensemble des pays que la France a la mission d'amener à un meilleur développement économique et social. Sur le plan de la défense, il se pose un problème fort sérieux de répartition des forces dont les circonstances présentes ont déplacé le centre de gravité vers l'Afrique.

Evoquant ensuite la question des armements nucléaires : « Un dilemme se présente, a déclaré le représentant français : posséder le pouvoir de dissuasion (deterrent) en propre, ou en commun (...). Entre ces deux propositions il n'y a pas de situation intermédiaire (...) ». Donc pour la France qui a des intérêts mondiaux, il s'agit soit d'obtenir la suppression du club atomique par l'interdiction des armements atomiques et la destruction des stocks, soit d'y entrer elle-même grâce à un apport propre. Tant que le désarmement n'atteindra pas des résultats tangibles, il importe de poursuivre ce second objectif.

Analysant la position de la France à l'égard de l'OTAN, l'orateur a clairement défini le problème. La France est engagée à fond par l'intégration de ses forces dans celles qui constituent le « bouclier », à caractère défensif. Par contre, elle ne participe aucunement aux mesures de contre-offensive ou de représailles. « La force du bouclier est intégrée ; la force de contre-offensive (le « glaive ») ne l'est pas. Les Etats-Unis et l'Angleterre ont conservé une liberté d'action qui peut être exemplaire sur certains points ». La France a certes des tâches propres, le commandement du Centre-Europe notamment ; mais elle doit aussi participer aux Kriegspiels, au planning et à la préparation de décisions au niveau de la stratégie mondiale.

Voilà sans doute le cœur de la question. Les responsabilités de la France sont doubles : d'une part dans le cadre de l'OTAN ; d'autre part, à l'échelle africaine et mondiale. Or,

le concept politico-stratégique de l'OTAN ne couvre qu'une partie limitée de ces responsabilités. Il ne couvre aucunement la totalité des intérêts mondiaux français. Le meilleur exemple est celui de la participation navale. Dans le cadre de l'OTAN les forces françaises assurent la protection, en Méditerranée occidentale des communications est-ouest ; mais dans le cadre national, elles doivent assurer de surcroît la défense des communications nord-sud.

Pour les deux puissances anglo-saxonnes, en revanche, la couverture des intérêts de l'Alliance et celle de leurs propres intérêts se confond approximativement, du moins dans les parties du monde où elles ont porté leurs efforts de défense et où, surtout, elles disposent aussi bien du « bouclier » que du « glaive ». Les autres puissances de l'Alliance n'ont pas un semblable problème à résoudre, ou du moins pas encore. Sauf la Belgique, cependant, qui est même gravement tirillée entre des obligations contraires et naguère les Pays-Bas. Un jour ces tiraillements prendront peut-être la même acuité pour l'Allemagne et l'Italie. Lorsque ces deux puissances auront regagné leur rayonnement mondial, il va de soi qu'elles prendront quelque distance à l'égard de « l'intégration ». Le problème de l'armement atomique propre les concernera à leur tour, quand la généralisation du feu nucléaire atteindra, comme on peut le prévoir, les échelons inférieurs de la hiérarchie des forces.

* * *

Les événements militaires de ces dernières années illustrent de façon fort claire les données que nous venons d'énoncer. Lorsque se déclencha l'agression de Corée, mettant en cause la position stratégique des Etats-Unis dans le Pacifique, cette puissance put rassembler ses alliés sous la bannière de l'OTAN, grâce, il est vrai, à un heureux concours de circonstances. Presque tous ses partenaires qui entrèrent ensuite dans l'Alliance atlantique lui apportèrent leur contribution, effective ou symbolique. Il y eut réellement,

dans le cadre de l'Occident, une entente quasi unanime. Mais lorsque la France fut gravement impliquée dans une longue guerre à caractère subversif en Indochine, actionnée par la même puissance qui avait suscité l'agression en Corée, le tableau changea sensiblement. Aucune puissance ne lui accorda sa participation militaire, notamment pas le chef de file atlantique. Seule, une aide financière intervint, et encore de telle manière qu'elle parut le plus souvent court-circuiter l'autorité française dans des conditions telles que la France se trouva finalement évincée de la partie de l'Indochine qu'elle avait protégée. — De plus, en 1956, lorsque Anglais et Français tentèrent dans le Proche-Orient un coup de force pour redresser une situation qui tournait à l'avantage de l'Est, ce fut le même chef de file qui fit échouer l'opération par son attitude réticente et même hostile.

Ce jeu assez étrange a continué depuis lors. Le désaccord des puissances européennes dans la défense de leurs intérêts mondiaux a tourné au bénéfice du seul camp de l'Est. Une partie du bassin oriental de la Méditerranée est ainsi passée sous une autre influence. Aucune politique commune ne fut élaborée, aucun plan de défense « intégré », si l'on peut dire, ne fut mis en œuvre en dehors de la zone formelle de l'Alliance. Intégration au nord des rivages africains et, pour le moins, rivalité au sud. Les nations européennes sont tenues de faire honneur à leurs obligations au sein de l'Alliance, mais subissent en dehors d'elle une attitude de réprobation qui encourage et aggrave la virulence des guerres subversives suscitées par l'Est.

Le même jeu s'est poursuivi durant la longue suite des événements en Afrique du Nord. Des pressions continuelles y ont affaibli la position française. La Belgique, autre partenaire de l'Alliance, se trouve à son tour dans une situation identique. Elle ne peut compter sur aucun appui « atlantique », alors que se déclenche dans le Congo belge une campagne subversive adroitement camouflée et télécommandée de l'Est par les mêmes relais répartis dans tout le Proche-Orient.

Il est donc bien évident qu'une telle alliance à deux volets mérite une révision profonde et urgente : l'Europe n'est-elle pas en train d'être tournée, stratégiquement parlant, au travers du continent africain ?

Le problème des armements atomiques est lié à ce qui précède beaucoup plus étroitement qu'il peut le sembler à première vue. La possession exclusive du feu nucléaire par deux seules puissances, ne peut qu'accuser encore les désaccords entre alliés. Les conflits tenus pour mineurs par les Etats-Unis, peuvent l'être beaucoup moins à l'échelle de l'Europe et de ses intérêts extérieurs. Celle-ci réussira-t-elle mieux que par le passé à se faire entendre ? Au point où en sont les choses présentement, seuls les détenteurs des armements atomiques sont en mesure de décider de l'opportunité d'une riposte réelle et immédiate. Si celle-ci était déclenchée, tous les autres partenaires, écartés des décisions qui auront conduit à cette extrémité, seraient pratiquement dans l'impossibilité de réaliser au gré des événements une opération militaire propre dans le but de couvrir tout ou en partie leur territoire national. Ils devront toujours s'en remettre à la volonté d'un chef de file qui ne recourra à l'arme principale qu'en fonction de ses seuls intérêts nationaux.

En toute équité, la participation de chacun doit être à part entière, politiquement et militairement. Quelle que soit l'importance des partenaires, leurs responsabilités doivent être en rapport avec l'importance relative de leurs obligations. Si en valeur absolue, ces constitutions paraissent trop minces, pourquoi ne pas les répartir par groupements de nations ? Il ne serait pas utopique d'imaginer sur le plan supérieur de l'Alliance trois groupements correspondant aux grandes zones de défense, par exemple : Etats-Unis et Canada, Angleterre et pays nordiques, pays européens continentaux. Il serait non moins opportun de créer, selon une formule évidemment délicate à mettre au point, un dernier groupement pour la défense des intérêts mondiaux de l'Occident,

notamment de ses intérêts africains. On aurait alors un Directoire politico-stratégique de l'Alliance de quatre membres à l'intérieur duquel la délégation des nationalités serait assurée par roulement. Les responsabilités pourraient y être harmonieusement pondérées et équilibrées par rapport aux obligations, sans courir le risque d'une tutelle trop accusée du chef de file. On éviterait ainsi le danger d'un organisme politique trop lourd, inapte aux décisions rapides.

A ce problème de la conduite politique de l'Alliance, s'ajoutent naturellement celui de l'aménagement des forces, notamment de l'équilibre entre les éléments de défense pure et ceux de contre-offensive, ainsi que le problème de leur emploi. Tout partenaire fournissant son apport aux éléments de défense, devrait selon une formule proportionnelle ou pondérée, par groupements, avoir part à la conduite de la contre-offensive, sans se trouver dans une situation par trop accusée de subordination. Le système consistant à ne pas mettre à la disposition de l'Alliance les armes les plus puissantes et les conserver uniquement sous commandement national, devrait en tout cas subir une large atténuation. Il est incontestable que les plus grandes puissances ne peuvent pas subordonner à l'Alliance tous leurs moyens. Il en est de même, d'ailleurs, pour toutes les autres puissances obligées de conserver certains éléments pour des missions particulières, intérieures, extérieures ou annexes. Mais toutes les armes prévues normalement pour les opérations sur les théâtres couverts par l'Alliance devraient être intégrées sous l'autorité d'un Directoire, et mises en action par des commandements représentatifs de ces théâtres. Actuellement, on en est toujours au système de la hiérarchisation aussi bien des nations que des forces armées. L'articulation du commandement est ainsi faite, qu'au sommet on retrouve toujours la ou les deux mêmes puissances, mais jamais l'émanation d'un groupement de puissances de moindre importance ni une représentation quelconque de celles qui ont des intérêts mondiaux. La situation présente, il est vrai,

remonte aux années de l'après-guerre marquées par l'affaiblissement extrême de l'Europe, et ne reflète aucunement le redressement accompli par le vieux continent.

Les armements à intégrer ne comprennent pas uniquement les engins atomiques. Il convient d'y ajouter les engins servant à les mettre en œuvre, qui sont aussi de puissants moyens de riposte et de représailles, aviation et engins-fusées de classification stratégique. Au reste, les armées nationales intégrées disposeront tout au plus de leurs forces classiques propres ; elles manqueront des armes d'appui modernes, dont l'emploi est en passe de se généraliser au niveau des divisions et peut-être même des régiments. Cas échéant, de grandes unités européennes seraient hors d'état d'engager une action urgente sans avoir demandé et obtenu un « crédit » sur lequel seules les forces des membres du club atomique pourraient compter sans réserve.

* * *

On voit donc apparaître au sein de l'Alliance un décalage entre responsabilités et obligations qui tend à aggraver la situation intérieure des partenaires de second rang et suscite leur mécontentement ; l'inégalité de condition s'accroît entre les zones couvertes par l'Alliance et les zones extérieures, qui ne le sont pas.

Jusqu'à présent l'ensemble des divergences a peut-être été fort peu sensible. Mais leur caractère va en empirant en raison du développement et de la généralisation des armements les plus puissants. Actuellement la région névralgique est sans doute celle des territoires extérieurs de l'Alliance, où se manifestent des intérêts nationaux à l'échelle mondiale. Depuis une dizaine d'années, la guerre froide ou tiède a consisté de plusieurs manières à s'en prendre surtout à ces zones externes, où les métropoles européennes se trouvaient livrées à elles-mêmes, objets d'indifférence, si ce n'est de réprobation, par le chef de file de l'Alliance. Or l'Est conduit là une véritable manœuvre stratégique, consistant à attaquer

les parties les plus lointaines et souvent les plus difficiles à défendre, à y attirer et à y user les forces métropolitaines, à infliger à l'adversaire une perte continuelle d'influence et de prestige, et à l'affaiblir par le poids excessif de ses charges militaires. La manœuvre a déferlé jusqu'au Proche-Orient où se sont manifestées avec le plus de gravité les divergences de conceptions à l'intérieur de l'Alliance. C'est le reproche le plus grave que l'on puisse faire à cette coalition, plus grave assurément que le nombre insuffisant de ses unités d'armée, et plus lourd de conséquences dans les régions étendues où l'Alliance n'aura plus ses effets.

J. PERRET-GENTIL

La participation de l'Allemagne fédérale à la défense de l'espace aérien de l'Europe

Malgré toutes les faiblesses que comporte encore le bouclier confié au Général Norstad pour décourager l'agresseur de l'Europe, les esprits les plus pessimistes seront obligés de se souvenir que l'OTAN a coordonné l'infrastructure du système de défense de ses membres, l'organisation de la surveillance radar, le réseau des télécommunications, les installations portuaires, les bases aériennes, les routes, les pipelines.

Le problème qui reste primordial est certainement celui de la défense de l'espace aérien. Les experts occidentaux sont unanimes à reconnaître que cette tâche doit être résolue à l'échelon « Europe », avec toutes les servitudes que cela comporte, parce qu'il n'y a pas d'autre solution. Une défense purement nationale, indépendante, isolée, n'est plus